



### **Droits d'engagements**

Ce challenge est une compétition homologuée. Le mixage de 2 ou 3 clubs est possible pour l'inscription d'une équipe en 4ème série ou 3ème série (interclub). Seuls les clubs ligue Occitanie, département du Lot sont éligibles à inscription.

- Les inscriptions des équipes se font **en ligne uniquement** via ADOC : une compétition -> Niveau hiérarchique : Comité
- Une fois les équipes inscrites et composées, le JA validera celles-ci et les attribuera dans la bonne division (3ème ou 4ème série). En cas de soucis lors de l'inscription merci de contacter le JA par mail : xavier.combes@fft.fr
- Le paiement se fera par virement au club de Gramat via le RIB fournit en annexe de ce règlement. En cas de soucis lors de l'inscription merci de contacter le 07 64 36 45 80 ou mail : tennisclubgramat@live.fr
- Montant : 30€ par équipe
- Inscriptions jusqu'au 15/12/2025

### Catégories, composition des équipes et formats des matchs

Les équipes sont mixtes. Chaque rencontre est composée de :

- 2 simples hommes, 1 simple femme, 1 double mixte :
  - o 1point par simple
  - o 2 points le double mixte
- Ordre des matchs
  - o Match 1: n° 2 homme
  - o Match 2: n°1 dame
  - o Match 3: n° 1 homme
  - o Match 4 : double mixte

#### Le format des matchs sont les suivants :

- Match de simples : format 1 (3 sets de 6 jeux avec jeu décisif à 6-6)
- Match de double : format 4 (2 sets de 6 jeux, point décisif à 40/40 les relanceurs choisissent le côté); 3èmeset SJD en 10pts)

<u>Rappel règlement sportif</u>: Lors du point décisif si le service est joué par la femme, alors c'est la femme de l'équipe adverse qui retourne, inversement service homme, retour homme.





## Configuration de l'épreuve et calendrier :

Le challenge se déroule en 2 phases :

- La première partie se déroule selon la formule dite des rencontres par poule.
- La deuxième partie se déroule selon la formule dite par élimination directe.

Les premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour les phases finales ainsi que les meilleurs seconds (selon le nombre d'équipes et de poules : sera précisé en début de challenge).

En cas de poule unique, le classement de la division sera donné par le classement à l'issue de la phase de poule **et donc il n'y aura pas de phase finale.** 

### <u>Calendrier prévisionnel:</u>

Phase	Journée	Initiale	Report				
Poule	Journée 1	11/01/2026	18/01/2026				
	Journée 2	25/01/2026	08/02/2026				
	Journée 3	01/02/2026	22/02/2026				
	Journée 4	15/02/2026	08/03/2026				
	Journée 5	01/03/2026	15/03/2026				
Finale	A partir de mi-mai						
Finales le 14 Juin 2026 à Gramat							

- Les finales des 2 divisions auront lieux le dimanche 14 juin 2026, à Gramat (sauf contraintes météorologiques imposant un repli en salle).
- Un repas convivial sera offert aux équipes finalistes et proposé à l'ensemble des équipes participantes au challenge. Le tarif et la composition seront communiquées ultérieurement.

Les dates vous seront confirmées et communiquées courant janvier 2025.

⚠ Cette année, pour des raisons de non disponibilité du gymnase, il n'y aura pas de tableau phase finale secondaire.





#### **Divisions**

Les équipes sont regroupées en divisions comme suit :

- 1 division réservée aux joueuses et joueurs 4ème série (NC à 30/1 inclus) **qui n'ont jamais** été classés 15/4 ou mieux.
- 1 division réservée aux joueuses et joueurs 3ème série (30 à 15/1 inclus) **qui n'ont jamais** été classés 5/6 ou mieux.
- Les joueurs et joueuses classés 30/1 peuvent être incorporés dans une équipe de 3ème série sans limite de participation. Cela ne les exclu pas de participer à la division 4ème série (dans la limite d'une rencontre par WE et par journée).
- Les classements de référence seront ceux du mois de Janvier 2026.
- Le club qui reçoit est marqué d'un astérisque\*.

#### Déroulé d'une rencontre

Les épreuves doivent débuter à 9h le jour fixé (sauf accord des 2 capitaines avant la rencontre) et se disputer en une seule journée.

Les rencontres doivent être dirigées par un juge -arbitre d'équipe, du club visité. A défaut, le juge-arbitrage pourra être assuré par un membre du club visiteur. Le juge -arbitre peut être un joueur, mais en aucun cas un capitaine d'équipe.

La présence de tous les membres de l'équipe est obligatoire avant le début de la rencontre. Le juge - arbitre donnera rencontre perdue à toute équipe incomplète.

Le club visité doit fournir 3 balles neuves pour chaque rencontre (simple et double). La victoire de chaque simple compte 1 point et le double mixte compte 2 points.

**Le club receveur** a jusqu'a **4 jours** pour saisir sur ten'up la feuille de match dans son intégralité. Le club visiteur doit vérifier que la saisie a bien été effectuée.





## Classement des équipes a l'issue des matchs de poule :

Le classement s'effectue de la manière suivante :

Parties par rencontre		Points par rencontre				Points par partie gagnée	
Simple	Double	Victoire	Défaite	Disqual.	Forfait	Simple	Double
3	1	3	1	0	-3	1	2

En cas d'égalité entre deux équipes, le vainqueur de la rencontre qui les a opposées, sera classé avant le perdant. En cas d'égalité à trois, le classement sera déterminé par le match -average des rencontres les ayant opposées, puis par le set -average, puis par le jeu -average.

### Juge arbitre et report de rencontres

Dans le cas où le juge arbitre déciderait du report de la rencontre, celle -ci est reportée au premier dimanche, samedi ou jour férié libre dans le calendrier ou à une date convenue après entente entre les deux clubs. Si la rencontre est reportée, les clubs peuvent modifier la composition de leur équipe, dans le respect des conditions imposées par le règlement.

En cas de report de match vous devez prévenir **Xavier Combes** au plus tôt (sinon il vous sera impossible de saisir vos résultats de rencontre) :

• Tél.: 06. 86.77.52.76

mail: xavier.combes@fft.fr

Il est préférable d'avancer une rencontre dans la mesure du possible au lieu de la repousser. Le statut de la feuille de résultats passera en statut validé 10 jours après la date de la rencontre.

Ne pas envoyer la feuille de match sauf en cas de réclamations :

- Cochez la case correspondante lors de votre saisie
- Envoyez le feuillet bleu de la feuille de match à : <u>xavier.combes@fft.fr</u>

#### MERCI DE N'ENVOYER AUCUNE FEUILLE NI RECLAMATION DIRECTEMENT A LA LIGUE

En cas de difficulté de saisie, contacter Xavier COMBES, par mail ou par téléphone.





### Condition d'interruption et report des parties :

S'il y a interruption de la rencontre, les parties jouées restent acquises. Dans le cas d'une reprise lors de la même journée, les parties interrompues reprennent à partir du score acquis au moment de l'interruption.

Dans le cas d'un report, les parties jouées restent acquises, les parties interrompues reprennent sur le score du moment de l'interruption.

Si, au moment de l'interruption, la victoire est acquise à l'une des équipes, les rencontres non disputées doivent reprendre, lorsque les circonstances le permettent. Elles ne seront pas remises à une date ultérieure.

Si certaines parties sont remises à une date ultérieure, les clubs pourront modifier leur équipe à partir du dernier joueur (ou joueuse) dont le résultat du match est acquis. Tout remplacement ne pourra être effectué que par un joueur (ou une joueuse), ayant au plus un classement égal à celui qu'il remplace et au moins égal au classement de celui qui le suit dans la composition de l'équipe.





**ANNEXE: RIB Tennis Club de Gramat** 



### RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

CR NORD MIDI PYRENEES

07/08/2024

GRAMAT

Tel: 0565106341 Fax: 0565100161

Intitulé du Compte:

ASSOC. JEUNESSE SPORTIVE

GRAMATOISE TENNIS MAIRIE DE GRAMAT 46500 GRAMAT

### DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	CIÉ RIB
11206	00085	00851716769	31

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1120 6000 8500 8517 1676 931

BIC (Bank Identification Code) AGRIFRPP812